

(N° 76.)

Sénat de Belgique.

**Projet de Loi allouant une augmentation de sub-
side à la Société d'Horticulture, pour le jardin
botanique de Bruxelles.**

Léopold, *Roi des Belges,*

A tous présens et à venir, Salut:

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le chapitre IX du Budget du Département de l'Intérieur, pour l'exercice de 1841, est majoré d'une somme de douze mille francs (fr. 12,000).

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 31 mars 1841.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) FALLON, Isidore.

Les Secrétaires,

*(Signés) DE RENESSE,
DE VILLEGAS.*